



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Poursuites pour dettes

Sous-rubrique: Commandement de payer

Date de publication: SHAB 01.10.2020

Publications supplémentaires: KABGE 01.10.2020

Numéro de publication: SB02-0000021371

Entité de publication

Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications, Rue du Stand 46, 1204 Genève

Commandement de payer KC Engineering and Financial Services SA

Débiteurs:

KC Engineering and Financial Services SA

Soit pour elle: Ansari Mohammadreza

Route de Malagnou 6, 1208 Genève

Créanciers:

Confédération Suisse

Bundesplatz 3, 3011 Bern

Représentant:

Confédération Suisse

DFF - AFC - DPR - Division Encaissement, TVA, Schwarztörstrasse 50, 3007 Bern

Type de poursuite pour dettes:

Procédure ordinaire

Numéro du commandement de payer:

20 233328 B

Créances:

CHF 2000.00 4.00 % depuis 01.01.2021

TVA provisoire (Art. 86 LTVA) pour la période allant du 01.10.2019 au 31.12.2019,

Evaluation DC - 5 - QT04-2019

CHF 4.20

Débit d'intérêt

Coûts supplémentaires:

Frais de poursuite hors coûts de publication

Motif de la créance:

Voir créances ci-dessus

Remarques juridiques:

Le débiteur est sommé de payer au créancier dans les vingt jours les sommes indiquées. Si le débiteur entend contester tout ou partie de la dette ou le droit du créancier d'exercer des poursuites, il doit le déclarer verbalement ou par écrit (former opposition) auprès du point de contact dans les dix jours à compter de la notification du commandement de payer. S'il ne conteste qu'une partie des créances, le montant de celles-ci doit être indiqué précisément, faute de quoi la dette entière est réputée contestée. Si le débiteur n'obtempère pas à la sommation de payer, le créancier pourra requérir la continuation de la poursuite.
Publication selon l'art. 69 LP.

Point de contact:

Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications
Rue du Stand 46
1204 Genève